

KOUKA, L'HOMME PAIR



Son œuvre est le reflet de son métissage et de cette dualité franco-congolaise qui ont marqué sa culture, ses apprentissages et expérience artistiques.

Rappeur-peintre nomade, il a acquis l'expérience de l'espace public urbain avec le graffiti, dont il aime la valeur de partage. En s'invitant dans la rue, le *Street art* convie le passant néophyte à être et se sentir un regardeur légitime et autorisé.

Mais Kouka aime aussi établir des ponts entre les cultures, les traditions et la modernité dont il se plaît à souligner l'universalité.

« Dans la série des " Guerriers Bantus ", je me suis attaché à transformer ces représentations ethnologiques d'hommes et de femmes venus d'Afrique, en icônes fières et dignes, dressées telles des allégories de ce qui constitue les valeurs humanistes chères à ces populations. »

Son travail en spontanéité improvisée des imperfections ou imprécisions pour en exacerber la sincérité. Il fuit l'élitisme par le recours à des matériaux simples voire pauvres, sésame d'une Beauté épiphanique et sans apprêt, aussi énigmatique que troublante.

La peinture lui permet de poursuivre sa quête de l'identité humaine. À la manière du « *sampling* » jamaïcain, il réinterprète des images présentes dans l'imaginaire collectif mais qui, hors contexte, estompent leur passéisme ou nostalgie pour mieux en interroger la portée symbolique, à l'instar des Bantus, ces sentinelles de l'humanité, confrontées à la jungle citadine.

« La peinture ancre dans le présent une réalité que la photo distancie. »

www.kouka.me



Le Petit Journal

L'humeur du cabinet

édito | Le maître mot



Jacques Varoquier

FAITS DIVERS... et d'autres saisons

Jusqu'à la Renaissance, le fait divers est conté sur la place publique, dans les fêtes foraines ou chanté dans les complaintes. Il devient écrit avec les « occasionnels » ou autres « canards » désignant des feuilles volantes, vendues à la criée et relatant des événements souvent fantasmés et scabreux.

Au XIX^e siècle, pour fidéliser les lecteurs, les feuilletonistes des journaux (*la Presse*, *le Siècle*) s'inspirent des chroniques de sang des gazettes judiciaires. *Le Petit Journal*, fondé en 1863, en fait une nouvelle « inclassable » mais qui devient une valeur sûre de la presse, au point de conduire certains journaux à se spécialiser dans ce « *chaos social* » du morbide ou du scandale, à l'instar de *Détective* lancé en 1928 par Gaston Gallimard et Joseph Kessel.

Au demeurant, cette catégorie purement francophone n'existe pas vraiment dans les pays anglo-saxons, plus enclins au sensationnel et dont la presse traditionnelle ne connaît ni le terme, ni les espaces catégoriels dans ses maquettes.

« Fait déformé en récit » Roland Barthes

Pour le grand sémiologue, le fait divers procède du « classement de l'inclassable » ; ce genre est par nature difficile à définir ou délimiter ; son intitulé le voue à l'hétérogénéité. Comment organiser l'hétéroclite, classer ce rebut de nouvelles informes, placées sous le signe de l'ébouriffant, parfois simplement cocasses et destinées à faire sourire, comme dans la presse estivale.

* A-C Ambroise-Rendu



Le mot de la fin

Homo Bulla ou l'insoutenable légèreté de l'être: coupe ou flûte?

L'Histoire raconte que la coupe de champagne serait une reproduction du galbe d'un sein de Madame de Maintenon, ou qu'elle aurait été moulée sur le sein gauche de Marie-Antoinette ou de la Pompadour... Qui que soit l'illustre et séduisante Éluë, cette troublante origine suffirait à donner préférence à la coupe. Pourtant, la compétition demeure vive avec sa tenace concurrente, la flûte à champagne; le débat fait encore rage entre les partisans de la première, réputée plus distinguée et les irréductibles de la seconde. Au demeurant, si l'expression « servir une coupe » demeure, l'usage privilégie la flûte.



En réalité, les professionnels ne recommandent ni l'une ni l'autre ; ils leur préfèrent le verre à vin en forme de tulipe, allongé comme une flûte, mais arrondi au milieu et ainsi plus propice à exhaler les saveurs de son contenu. En effet, le champagne est un vin auquel l'arrondi sied mieux pour « suivre le cheminement de l'effervescence » (Philippe Jamesse*), favoriser les émanations aromatiques et l'ascension des bulles, en cheminées verticales si délicieusement esthétiques.

* Chef-sommelier aux Crayères, à Reims

Néanmoins, il présente une constante, sa connotation péjorative voire méprisante, au regard de l'actualité traditionnelle supposée plus noble, ou faisant appel à l'intelligence plus qu'aux viles émotions. Il est vrai qu'il se nourrit beaucoup d'accidents, catastrophes effroyables ou insolites, actes monstrueux, évènements tragiques ou saugrenus, le tout relaté avec un luxe de détails. Sa force tient aussi à l'anonymat de ses victimes, soudainement éblouies par la lumière aveuglante du flash de l'actualité.

« Échange entre le familier et le remarquable »
Michel Foucault

Le fait divers s'irrite comme un court-circuit du rationnel; il dévoile ainsi un réel déviant, incongru, sordide ou absurde, en dissonance avec l'ordinaire ou l'attendu et dont la spécularité intrigue. En effet, il tend un miroir au revers de la société, à son univers sombre de souffrances humaines; il fascine autant par son étrangeté bouleversante que par sa banalité monstrueuse.

Réalité qui dépasse la fiction, le fait divers capte le trivial et en fait surgir l'extraordinaire. C'est le lieu des transgressions, des puissances obscures, du primitif, de l'imprévisible, du redoutable ou du capricieux, où tout fait sens ou signe, même l'insignifiant. La coïncidence y convertit le hasard en destin mystérieux, inexorable comme dans une tragédie, mais sur le mode trivial du comble, selon une logique émotive de corrélations « pastafariques » (PJC 36) ou de l'attendrissant, face à la vulnérabilité humaine.

« Le goût du fait divers, c'est le désir de voir et voir c'est deviner dans un pli de visage tout un monde semblable au nôtre » **Merleau-Ponty**

Qu'il s'agisse d'*Ici Paris* et *Voici*, version « populiste » ou *Paris Match* et *Gala*, en mode « people » dédiés aux personnalités publiques, la démarche est identique, similitude que l'illusion d'un voyeurisme socialement plus élevé ne saurait disculper.

La singularité du fait divers tient aussi à sa mise en forme journalistique spécifique, une sélection arbitraire et orientée d'évènements présentés

de façon racoleuse. Le chroniqueur module la réalité pour souligner les aspects macabres et améliorer les ventes. Il s'abstient de toute neutralité et prend résolument parti.

Souvenons-nous de Marguerite Duras qui en 1985, pour le journal *Libération*, sans la moindre enquête et avec une fulgurance hallucinée désignait coupable, la mère du « petit Grégory », « sublime, forcément sublime Christine V. », pour mieux l'innocenter en tant que victime d'une oppression masculine millénaire.

« Désastres, meurtres, enlèvements, agressions, accidents, vols, bizarreries, tout cela renvoie à l'homme, à son histoire, à son aliénation, à ses fantasmes, à ses rêves, à ses peurs » **Roland Barthes**

Relais des ténèbres de la psyché humaine, le fait divers est ainsi voué à faire sensation, à l'échelon régional ou national, selon la résonance médiatique du drame ou de l'évènement. Il émoustille la curiosité malsaine, les passions thanatophiles ou la fascination pour l'obscène du lecteur-voyeur préservé du malheur, comme si la romancé de l'effroi évitait de l'éprouver. À l'instar du théâtre, il procure le plaisir cathartique de lire ou regarder ce qui peut arriver aux autres, avec la moelleuse et rassurante impression d'y échapper.

Jacques Varoquier

Fais dix vers

Sous ces deux mots très élastiques
 Tout journal régulièrement
 Sert chaque jour à ses pratiques
 De canard plus ou moins étique
 Un copieux assortiment;
 Pour moi, laissant dans mon pupitre
 Meurtres, vols, accidents, méfaits,
 Puissé-je passer pour un pitre
 Je calembourde et quand le titre
 Dit : fais dix vers, crac, je les fais.

Faits divers, in Grand Larousse universel du XIX^e siècle.

ANTICHRÈSE

Par Jacques Varoquier, Avocat à la Cour

Ce n'est pas un mouvement de contestation, mais l'ancien nom du gage immobilier, sûreté méconnue, en vertu de laquelle un débiteur transfère à son créancier à titre de garantie, l'usufruit d'un immeuble lui appartenant.

L'évolution terminologique n'a pas modifié sa nature contractuelle, mais a accru son efficacité, car attachée à un gage. De ce fait, le droit de rétention corrélatif est opposable à toute procédure collective, y compris à la liquidation judiciaire où il est reporté sur le prix du bien vendu.

À la différence substantielle de l'hypothèque, ce nantissement immobilier emporte dépossession du débiteur; c'est pourquoi, aux fins d'opposabilité aux tiers, elle requiert un acte notarié, soumis à publication auprès du service de publicité foncière.

Jusqu'à son parfait paiement, le créancier dispose ainsi de la jouissance directe du bien, ou indirecte via la perception des fruits et revenus, qui s'imputent alors sur les intérêts puis le capital dus.

En contrepartie, le créancier-gagiste a l'obligation légale à peine de déchéance, de veiller à la conservation et l'entretien de l'immeuble; en pratique, cette obligation demeure d'ailleurs financièrement à la charge du débiteur, puisque le créancier peut, à cet effet, employer les fruits perçus, avant même de les imputer sur la dette de son débiteur.

Au demeurant, certains aménagements contractuels sont possibles. Ainsi, le créancier gagiste peut autoriser son débiteur dépossédé à conserver une partie des fruits pour assurer l'entretien de l'immeuble, voire la jouissance totale et réelle du bien, sans en perdre juridiquement possession. (Article 2390 du Code Civil.)

En cas de vente, le créancier gagiste dispose d'un droit de préférence, mais surtout d'un droit de rétention et d'opposition à purge. En outre, il peut se faire attribuer le bien judiciairement, ou en exécution d'un pacte commissaire conventionnel, sauf si l'immeuble constitue la résidence principale du débiteur.

Pour aller plus loin sur le thème

- *Structure du fait divers*, Roland Barthes, Essais critiques, Seuil, 1964
- *Le Fait divers*, Annick Dubled et Marc Lits, PUF, collection « Que sais-je? », 1999
- *Le Mana quotidien : Structures et fonctions de la chronique des faits divers*. Geroges Auclair, Éditions Anthropos, 1970
- *Petits récits des désordres ordinaires*. Anne-Claude Ambroise-Rendu, Seli Arslan, 2004
- *Les Écrivains et le Fait divers*, Minh Tran Huy, Flammarion, 2017



Meilleurs Vœux

Étymologiquement, le vœu est une promesse, voire une offrande d'inspiration religieuse. À l'aube de janvier, ils prennent le X du pluriel, deviennent superlatifs et plénipotentiaires de bonheur et prospérité. En symbiose avec cette révolution du calendrier, nous formons à l'attention de nos lecteurs, des vœux XXL d'une année 2019 fleurie d'épithètes amicales et souriantes.